

Titre de la consultation

Recrutement d'un consultant pour l'intégration du genre dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) Révisées.

Location :	TOGO
Application Deadline :	18 janvier 2021
Type of Contract :	Contrat individuel
Languages Required :	Français, Anglais
Duration of Initial Contract :	30 jours ouvrables étalés sur deux mois
Starting date	Février 2021

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org. Le PNUD Togo enverra une copie écrite de la réponse à tous les candidat(e)s qui ont manifesté leur intérêt à cet avis d'appel à candidature sans mentionner la source de la requête. Le PNUD s'engage à atteindre la diversité de la population active en termes de sexe, de nationalité et de culture. Les individus issus de groupes minoritaires, les groupes autochtones et les personnes handicapées sont également encouragés à postuler. Toutes les demandes seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

✓ Background

Le TOGO a préparé ses Contributions Prévues déterminées au niveau national (CPDN) qui ont été soumises en septembre 2015 au Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), en prélude à l'adoption de l'Accord de Paris intervenue lors de la 21ème session de la Conférence des Parties (CdP) à ladite convention.

Après l'adoption et l'entrée en vigueur de cet accord, les engagements du Togo ont été confirmés comme étant ceux contenus dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

L'Accord de Paris invite les pays signataires à revoir leur CDN chaque 5 ans dans l'optique de rehausser leur ambition aussi bien pour l'atténuation que pour l'adaptation pour que le réchauffement climatique ne dépasse pas 2 degrés Celsius et que les populations les plus vulnérables soient mieux préparées aux effets du changement climatique. L'année 2020 marque cette première révision.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement a lancé l'initiative « Promesse Climatique » en Septembre 2019 pour appuyer au moins 100 pays, dont le Togo, dans la révision de leur CDN.

Le Togo vise, par la révision de ses CDN, à se conformer aux engagements pris vis-à-vis de l'Accord de Paris et d'assurer leur alignement au Plan National de développement (PND) et aux Objectifs de Développement Durables (ODD).

La révision des CDN du Togo couvrira entre autres, l'actualisation des données et des informations au regard des nouveaux développements programmatiques et politiques, la prise en compte du secteur des infrastructures et une meilleure intégration du secteur des ressources en eau et l'intégration des

hydrofluorocarbures (HFC) et les polluants atmosphériques et climatiques de courte durée de vie dans les gaz à réduire. Ce qui permettra d'actualiser les objectifs du pays en matière d'engagement en y intégrant les nouveaux projets sur la base des nouvelles mesures incitatives dans le domaine des transports et des énergies renouvelables pour relever le niveau de l'ambition.

Le consensus mondial est que le changement climatique affecte différemment les hommes, les femmes, les garçons et les filles en raison des inégalités entre eux, causées par les rôles sexospécifiques dans la société et les niveaux de vulnérabilité qui en résultent. En effet, les groupes vulnérables, en particulier les femmes, sont généralement plus exposés aux risques et aux conséquences du changement climatique. Leur faible participation aux processus décisionnels et aux marchés du travail aggrave les inégalités et les empêche souvent de contribuer pleinement à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques liées au climat. Les femmes sont pourtant responsables de la production alimentaire du ménage, de la santé et de la nutrition de la famille, et de la gestion des ressources naturelles - des secteurs particulièrement sensibles au changement climatique. Elles sont également de vrais agents de changement qui apportent avec leur expertise des solutions efficaces pour lutter contre les changements climatiques ou s'adapter dans presque tous les secteurs notamment la gestion des ressources en eau, l'agriculture, l'énergie, les transports et d'autres encore.

L'Accord de Paris a pris des mesures pour respecter, promouvoir et prendre en compte l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la lutte contre les changements climatiques. Ainsi donc, il est essentiel que les pays prennent en compte les considérations de genre lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des CDN afin de répondre aux différents besoins et perspectives des femmes et des hommes et d'élaborer une politique et des actions plus efficaces.

Dans ce contexte, il est prévu le recrutement d'un consultant qui travaillera avec un consultant local pour réaliser une analyse genre (dans les secteurs de l'agriculture, des ressources en eau, l'énergie et la foresterie) et développer des critères et indicateurs climatiques sensibles au genre à l'usage des acteurs sectoriels afin d'assurer la prise en compte du genre dans les CDN révisées du Togo. L'objectif du Togo en révisant ces CDN est de les aligner sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) et le Plan National de Développement (PND). Aussi les critères et indicateurs à développer devraient-ils encourager cet alignement.

2.Objectifs de la mission

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est de procéder à une analyse genre dans les principaux secteurs de la CDN et d'assurer la prise en compte du genre dans les CDN révisées.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- a) Réaliser une analyse genre dans les secteurs de l'agriculture, des ressources en eau, de l'énergie et de la foresterie ;
- b) Développer des critères et indicateurs climatiques et sensibles au genre à l'usage des acteurs sectoriels.

3. Tâches et Responsabilités

3.1. Tâches du Consultant

- ✓ assurer le leadership, la gestion globale et la coordination pour la préparation, la planification et la conduite de l'analyse genre de tous les secteurs de l'agriculture, des ressources en eau, de l'énergie et de la foresterie couverts par les CDN ;
- ✓ fournir des conseils stratégiques et un appui technique au consultant national pour l'identification des ressources techniques, la collecte et l'analyse des données ;
- ✓ développer une méthodologie détaillée avec les outils de collecte de données et un plan de travail pour l'analyse genre ;
- ✓ faire l'analyse des politiques nationales et sectorielles importantes pour les CDN en relevant dans quelle mesure les aspects différenciés du genre y ont été intégrés. Cela inclus d'analyser comment les différents besoins, opportunités et impacts des changements climatiques sur les hommes et les femmes ont été pris en compte ;
- ✓ proposer des actions concrètes promouvant la synergie entre les politiques ou stratégies nationales et sectorielles pour assurer une vraie intégration des questions de l'égalité genre ;
- ✓ développer pour chaque secteur un ensemble de critères et d'indicateurs permettant de suivre la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des CDN ;
- ✓ identifier les liens entre les critères et indicateurs proposés avec les ODD et le PND ;
- ✓ faciliter en collaboration avec le consultant national l'organisation de l'atelier de validation du rapport.

3.2. Résultats attendus de la mission

- ✓ une analyse de la manière dont les politiques nationales et sectorielles importantes pour les CDN intègrent les aspects différenciés du genre est réalisée ;
- ✓ une analyse approfondie du genre des secteurs ciblés pour mieux comprendre les obstacles à l'autonomisation et à la participation des femmes à contribuer à chaque secteur est réalisée ;
- ✓ les opportunités d'articulation de politiques sectorielles pour renforcer l'intégration des aspects différenciés des sexes dans les processus de révision et de mise en œuvre des CDN sont identifiées ;
- ✓ des actions spécifiques et pertinentes, y compris les pratiques actuelles d'intégration de la dimension de genre dans les secteurs clés et les lacunes existantes sont identifiées ;
- ✓ des recommandations pour un plan d'action sectoriel CDN sensible au genre sont faites ;
- ✓ une liste de critères et d'indicateurs (objectivement vérifiables) permettant de suivre la prise en compte et la contribution du genre dans la mise en œuvre des CDN en lien avec les ODD et le PND est disponible.

3.3. Mission du Consultant

Le consultant aura pour mission de faire une analyse de l'intégration du genre dans les secteurs ciblés et de proposer des critères et indicateurs permettant d'assurer la transparence dans le processus de révision et de mise en œuvre des CDN du Togo. Il s'agira de :

- ✓ analyser suivant une approche genre les cadres de gouvernance, de planification et des politiques dans les secteurs de l'agriculture, des ressources en eau, de l'énergie et de la foresterie ;

- ✓ travailler en étroite collaboration avec le consultant national pour l'identification des acteurs clés et la collecte des données auprès de ces derniers et l'analyse des données ;
- ✓ proposer des indicateurs devant permettre aux acteurs sectoriels de mesurer les avancées de l'intégration du genre dans les différents secteurs couverts par les CDN en mettant en exergue les liens avec les ODD et le PND ;
- ✓ documenter les défis, les opportunités et proposer des recommandations à court et à long termes ;
- ✓ Appuyer la rédaction du document CDN pour assurer que le genre est effectivement pris en compte dans les actions d'atténuation et d'adaptation sectorielles.

3.4. Obligations et Livrables

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le consultant national, la coordination du projet d'appui aux CDN, les consultants engagés pour les autres tâches relatives à la révision des CDN, la division de lutte contre les changements climatiques (DLCC), le PNUD et les membres du comité CDN avec lesquels, il s'entendra sur les détails des termes de référence. Il devra soumettre à la coordination, après la signature du contrat, la méthodologie de travail, en tenant compte des détails convenus.

Il peut être sollicité à tout moment durant le processus de révision des CDN et être invité à fournir des éclaircissements sur les questions transversales. A cet effet, le consultant peut être invité à prendre part aux réunions techniques et aux ateliers de validation des différentes études réalisées durant tout le processus.

Le consultant doit soumettre à la coordination en format Word, en français, un rapport selon les étapes suivantes :

- ✓ Etape 1 : le rapport de démarrage qui exposera la méthodologie détaillée, le calendrier de travail ainsi que les structures à rencontrer ;
- ✓ Etape 2 : le rapport préliminaire contenant tous les résultats de l'étude à soumettre à la coordination du projet ;
- ✓ Etape 3 : Le rapport provisoire prenant en compte les observations de la coordination du projet, des membres du comité CDN et la direction de l'environnement ;
- ✓ Etape 4 : le rapport final avec prise en compte des observations de l'atelier national de validation ;
- ✓ Etape 5 : des contributions au document NDC relatives à l'intégration du genre.

3.5. Méthodologie

L'analyse genre sera faite par le consultant international retenu à cet effet. Avant le démarrage de l'étude, le consultant élaborera une méthodologie et un calendrier de travail qui seront validés par la coordination nationale du projet et la direction de l'environnement.

4. Compétences

Valeurs intrinsèques :

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- S'inscrire dans la vision, la mission, et favoriser la réalisation des objectifs stratégiques du PNUD ;
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé ;
- Disposer d'un bon sens de l'analyse, d'objectivité, d'intégrité, de rigueur, de bonne moralité, de

dynamisme, de capacité relationnelle et de sens du contact humain ;

Professionalisme :

- Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives ; capacité à rédiger des rapports de qualité en français.

Leadership :

- Aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

Planification et organisation :

- Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail.

Communication :

- Etre capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.

Aptitude technologique :

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Outlook)

Travail en groupe :

Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de façon effective aussi bien avec les collègues, le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, d'autres partenaires nationaux et internationaux.

Compétences fonctionnelles :

- Avoir des qualités en termes d'analyse et de synthèse et de très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Etre capable de travailler sous pression.

5. Required Skills and Experience

Le consultant devra avoir les compétences et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 5 minimum en sciences sociales, études sur les approches genres, ingénierie, agro économie, économie, environnement, chimie, géographie, sociologie, énergie, planification ou toute autre spécialité connexe ;
- Avoir une bonne expérience dans la réalisation de l'intégration du genre dans les politiques, stratégies et programmes de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de la problématique du genre dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de la foresterie et de l'affectation des terres ;
- Avoir une bonne connaissance du processus de préparation et de mise en œuvre des CDN dans les pays en développement ;
- Avoir une bonne connaissance du processus de négociations dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et particulièrement des décisions des conférences des parties relatives aux CDN ;
- Une expérience avérée dans l'utilisation des outils d'analyse genre et leur application dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;
- Avoir une grande capacité de communication et de rédaction de rapport de portée nationale, et une expérience dans un processus de consultation des acteurs locaux et nationaux ;
- Avoir une expérience dans la réalisation d'études dans le domaine des changements climatiques et du genre.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de 30 jours ouvrables répartis comme suit :

Activités / Durée / Temps estimé et délais :

- Compréhension des attentes de la mission avec la coordination du projet, la Direction de l'environnement et le PNUD / 1 jour / Première semaine de la mission ;
- Préparation du rapport de démarrage de la mission précisant l'approche méthodologique détaillée ainsi que la liste des acteurs à consulter, y compris les outils de collecte de données/ 02/ jours / Première semaine de la mission ;
- Coordination de l'identification des acteurs clés, de la collecte et de l'analyse des données / 10 jours/ deuxième, troisième et quatrième semaine ;
- Revue documentaire et préparation du rapport provisoire/05 jours/ cinquième semaine de la mission ;
- Validation du rapport préliminaire de l'étude par la coordination du projet, les membres du comité CDN et la Direction de l'environnement / 02 jours/ cinquième semaine ;
- Intégration des commentaires et production du rapport provisoire /02 jours/ sixième semaine ;
- Atelier national de validation du document / 1 jour/ sixième semaine ;
- Intégration des observations et soumission du rapport final intégrant les observations de l'atelier national/ 02 jours/ sixième semaine ;
- Contributions relatives à l'intégration du genre au document NDC révisées 05 jours / septième semaine.

Total 30 jours

7. Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Le (s) Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

7.1. Une Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : les compétences requises et l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc).

7.2. Une Proposition Financière :

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire, la proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en franc CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Le PNUD ne fournit ni de véhicule ni de bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

8. Evaluation

8.1. Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70%;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des 49 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

8.2. Principaux critères de sélection

8.2.1. Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

a. Education

- Avoir un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 5 minimum en sciences sociales, études sur les approches genres, ingénierie, agro économie, économie, environnement, chimie, géographie, sociologie, énergie, planification ou toute autre spécialité connexe.

b. **Expérience**

- Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des travaux sur l'intégration de la dimension genre dans les politiques, stratégies et/ou programmes de développement.

8.2.2. Notation de l'offre technique (70 points)

- Expériences dans la réalisation des travaux d'intégration de la dimension genre dans les politiques, stratégies et/ou programmes de développement (10 points : n inférieur ou égal à 5 ans = 5 points ; n supérieur à 5ans=10 points)
- Avoir réalisé des études dans le domaine de l'analyse du genre (10 points : n inférieur ou égal à 3 études = 5 points ; n supérieur à 3 études = 5 points) ;
- Avoir réalisé au moins une (01) étude dans le domaine de l'intégration genre et changements climatiques (5 points);
- Expériences dans l'utilisation des outils de d'analyse du genre (15 points)
- Bonne connaissance du processus des CDN dans les pays en développement et si possible en Afrique de l'ouest (5 points) ;
- Compréhension des TDR et cohérence de l'approche méthodologique (dont chronogramme) et de l'organisation de la mission proposées (30 pts).

Toute personne intéressée, doit soumettre sa proposition (technique et financière) par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org avec la mention en objet de l'e-mail envoyé « **Recrutement d'un consultant international pour l'intégration du genre dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) Révisées** » au plus tard 18 janvier 2021.